

RAPPORT D'ACTIVITE 2021



**Communauté de Communes
du Pays de Saint-Yrieix**

PREAMBULE

Le présent rapport d'activités a pour vocation :

- ◆ De reprendre les grands axes des politiques communautaires et des actions menées par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix ;
- ◆ De présenter par délégation et par compétence, les données collectées, les faits marquants de l'année,.....
- ◆ De livrer une information pertinente sur la situation comptable et budgétaire de l'EPCI.

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année avant le 30 septembre aux maires de chaque commune membre un rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif.

Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus. La loi ne prévoit en revanche ni la forme ni le contenu, qui sont donc totalement libres.

PLAN DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX



I - INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

1 – Présentation du nouveau Conseil Communautaire

La première installation de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix date du 16 janvier 1997. Elle était à ce moment là composée de 5 communes (Le Chalard, Glandon, Ladignac-le-Long, La Roche l’Abeille et Saint-Yrieix-la-Perche) et de 15 conseillers.

Puis Saint-Eloy-les-Tuileries et Ségur-le-Château ont intégré la Communauté de Communes en 1998, La Meyze en 1999 et enfin Coussac-Bonneval en 2001.

A ce jour ce sont donc 9 communes qui font partie de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix.

Suite à la démission de Monsieur Pierre-Louis PUYGRENIER (Maire de la commune de Ségur-le-Château), le 15 décembre 2020, de nouvelles élections ont été organisées les 25 avril et 2 mai 2021. Monsieur Roland POURCHET a été élu maire au cours de la séance du conseil municipal en date du 28 mai 2021.

Le Conseil Communautaire est composé de 29 conseillers communautaires et de 3 suppléants.

Il a été installé lors de la séance du 11 juillet 2020.

Répartition du nombre de conseillers par communes et nombre d’habitants :

Coussac Bonneval :	3 conseillers titulaires	1 352 habitants
Glandon :	2 conseillers titulaires	797 habitants
La Meyze :	2 conseillers titulaires	858 habitants
La Roche l’Abeille :	2 conseillers titulaires	624 habitants
Ladignac-le-Long :	3 conseillers titulaires	1 185 habitants
Le Chalard :	1 conseiller titulaire	315 habitants
.....	1 conseiller suppléant	
Saint Eloy-les-Tuileries :	1 conseiller titulaire	103 habitants
.....	1 conseiller suppléant	
Saint Yrieix-la-Perche :	14 conseillers titulaires	7 161 habitants
Ségur-le-Château :	1 conseiller titulaire	185 habitants
.....	1 conseiller suppléant	

Le nombre d’habitants sur le territoire de la Communauté de Communes s’élève à 12 580 (source INSEE du 1^{er} janvier 2021).

➤ LES MEMBRES DU BUREAU



Daniel BOISSERIE
Président
(Maire de Saint-Yrieix)

Pierre VERGNOLLE
1^{er} Vice-Président
(Elu de Saint-Yrieix)



Patrick DARY
2^{ème} Vice-Président
(Elu de Saint-Yrieix)



Philippe SUDRAT
3^{ème} Vice-Président
(Maire de Coussac-Bonneval)



Pierre MILLET LACOMBE
4^{ème} Vice-Président
(Maire de Ladignac-le-Long)



Pierre ROUX
5^{ème} Vice-Président
(Maire de La Meyze)



François BOISSERIE
6^{ème} Vice-Président
(Maire de Glandon)



Jean-Claude FRACHET
7^{ème} Vice-Président
(Maire de La Roche l'Abeille)



Francis DELORT
Membre
(Maire de Saint-Eloy-les-Tuileries)



Annick HUCHET
Membre
(Maire du Chalard)



➤ LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

- Commune de Coussac Bonneval
 - Monsieur Philippe SUDRAT
 - Madame Christiane BARRY
 - Monsieur Jacques BLONDY

- Commune de Glandon
 - Monsieur François BOISSERIE
 - Monsieur Patrice DELAGE

- Commune de Ladignac-le-Long
 - Monsieur Pierre MILLET-LACOMBE
 - Madame Marie-Madeleine LORIN
 - Madame Delphine PERRIER-GAY

- Commune de La Meyze
 - Monsieur Pierre ROUX
 - Madame Céline BOYARD

- Commune de La Roche l'Abeille
 - Monsieur Jean-Claude FRACHET
 - Monsieur Ludovic TURPIN

- Commune du Chalard
 - Madame Annick HUCHET
 - Madame Laurette GUEIDAN (suppléante)

- Commune de Saint-Eloy-les-Tuileries
 - Monsieur Francis DELORT
 - Monsieur Patrick REYJAL (suppléant)

- Commune de Saint-Yrieix-la-Perche
 - Monsieur Daniel BOISSERIE
 - Madame Annie ARNAUD
 - Monsieur Alain BLONDY
 - Madame Valérie Isabelle BONIN
 - Madame Pascale BRACHET
 - Monsieur Francis CUBERTAFON
 - Monsieur Patrick DARY
 - Monsieur Jean-Claude DUPUY
 - Madame Sandrine FUSADE
 - Monsieur Laurent GORYL
 - Madame Catherine L'OFFICIAL
 - Madame Monique PLAZZI
 - Madame Stéphanie TOESCA
 - Monsieur Pierre VERGNOLLE

- Commune de Ségur-le-Château
 - Monsieur Roland POURCHET
 - Madame Muriel DESMOULINS (suppléante)

2 - Réunions

Au cours de l'année 2021, certaines Commissions, le Bureau Communautaire et le Conseil Communautaire se sont réunis à plusieurs reprises :

La Commission Jeunesse et Sport :

- 21 janvier
- 25 juin
- 24 novembre

La Commission Tourisme et Culture :

- 22 janvier
- 15 avril

Le Bureau Communautaire :

- 2 février
- 11 mars
- 16 juin
- 24 juin
- 23 septembre
- 6 décembre

Le Conseil Communautaire :

- 9 février
- 18 mars
- 1er juillet
- 30 septembre
- 19 octobre
- 13 décembre

3 - Décisions de l'année

- 137 délibérations du Conseil de Communauté
- 138 décisions du Président
- 113 arrêtés du Président

4- Ressources humaines

Au 31 décembre 2021, 39 agents travaillent pour les services communautaires.

- Direction : 1 personne
- Service administratif : 4 personnes
- Accueil : 1 personne
- Service technique : 6 personnes (dont 1 responsable et 1 personne mise à disposition par la mairie)
- Service SPANC : 1 personne
- Service Fleurissement : 1 personne
- Ecole Intercommunale de Musique et de Danse : 15 personnes (dont 1 directrice)
- Cinéma : 2 personnes (dont 1 responsable)
- Maison de l'enfance : 2 personnes (1 au RAM et 1 mise à disposition de l'association qui gère la crèche)
- OTI : 2 personnes (dont 1 directeur)
- Entretien : 1 personne

- Radio Kaolin : 1 personne mise à disposition de l'association
- Contrat Local de Santé : 1 personne
- Petites Villes de Demain » : 1 personne
- PCAET : 1 personne dans un service unifié avec 3 autres Communautés de Communes « Portes de Vassivière »

5- Compétences

COMPETENCES OBLIGATOIRES

Au titre de ses compétences obligatoires, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix intervient en matière de :

- Aménagement de l'espace
 - a) Pour la conduite d'actions reconnues d'intérêt communautaire,
 - b) Pour l'élaboration, la conduite et le suivi du schéma de cohérence territoriale et du schéma de secteur, du plan local d'urbanisme et document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- Développement économique :
 - a) Pour les actions de développement économique dans le cadre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) ;
 - b) Pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
 - c) Pour la politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales reconnues d'intérêt communautaire;
 - d) Pour la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement :
 - l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
 - l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
 - la défense contre les inondations et contre la mer ;
 - la protection et la restauration des écosystèmes et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

COMPETENCES OPTIONNELLES

Au titre de ses compétences optionnelles, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix intervient en matière de :

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de l'énergie;
- Politique du logement et du cadre de vie;
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- Création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de service public relatives aux droits des citoyens ;

L'ensemble de ces compétences est exercé conformément au contour de l'intérêt communautaire qui est défini par délibération du conseil communautaire validée à la majorité qualifiée.

COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

Outre les compétences obligatoires et optionnelles définies par le pouvoir législatif, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix fait le choix d'intervenir en lieu et place de ses communes membres pour les matières listées ci-après :

- Gestion du service public d'assainissement non-collectif ;
- Etablissement de conventions de partenariat avec l'association "RADIO KAOLIN" et versement de subventions ;
- Prise en charge des prix d'entrée au centre aqua-récréatif des élèves des écoles publiques de la Communauté de Communes pour les séances de natation scolaire ainsi que les frais de transport relatifs à cette activité ;
- Prise en charge des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) mis en place par les Communes de la Communauté de Communes pour les élèves des écoles publiques du territoire de la Communauté de Communes. Ces TAP concernent :
 - Les activités exercées au niveau du complexe aqua-récréatif "Villa Sport" ainsi que les frais de transport ;
 - Les disciplines "musique et danse" enseignées au niveau de l'école intercommunale de musique et de danse.

La nature et le coût de ces activités devront être définis chaque année, avant le 15 juillet, par le Conseil de Communauté, après demande des communes de la Communauté de Communes pour application pendant l'année scolaire qui suivra.

- Etablissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens de l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- Aménagement, fonctionnement et entretien :
 - Des édifices culturels publics
 - Des édifices classés Monuments Historiques appartenant à la Communauté de Communes et aux Communes membres.
- Création, aménagement, fonctionnement et entretien de structures permettant l'organisation d'un service de santé adapté au territoire ;
- Aménagement, extension, fonctionnement et entretien de la maison de l'enfance intercommunale comprenant les relais d'assistants maternelles existant ou à créer et le multi-accueil ;
- Actions de développement dans les domaines agricoles et agro-alimentaires :
 - Constitution de réserves foncières en vue du développement arboricole et agricole ;
 - Promotion des productions et produits locaux emblématiques ;
 - Fonctionnement, aménagement, réhabilitation et entretien du marché aux bestiaux.
 - Financement du contingent SDIS

II – FINANCES

Au cours de l'année 2021, plusieurs décisions ont été prises au niveau budgétaire :

- Le Débat d'Orientations Budgétaires a eu lieu lors du Conseil Communautaire du 13 décembre 2020 ;
- Les budgets primitifs de l'année 2021 pour le budget principal et les budgets annexes (Assainissement Non Collectif, Bourdelas, Gâte-Bourdelas) ont été votés lors du Conseil Communautaire du 9 février 2021 ;
- Il y a eu trois Décisions Modificatives sur le Budget Principal approuvé par le Conseil Communautaire les 3 juillet, 30 septembre et 13 décembre 2021.

- Les comptes administratifs et les comptes de gestion pour le budget principal ainsi que les budgets annexes (SPANC, Lotissement Bourdelas, lotissement Gâte Bourdelas) ont été adoptés lors du Conseil Communautaire du 9 février 2021.

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		250 000,00		2 868 206,40		3 118 206,40
Opérations de l'exercice	8 018 457,38	8 582 088,88	3 574 758,48	3 308 886,26	11 593 215,86	11 890 975,14
TOTAUX	8 018 457,38	8 832 088,88	3 574 758,48	6 177 092,66	11 593 215,86	15 009 181,54
Résultat de clôture		813 631,50		2 602 334,18		3 415 965,68
Restes à réaliser			1 950 498,48	989 279,39	1 950 498,48	989 279,39
Totaux cumulés		813 631,50	1 950 498,48	3 591 613,57	1 950 498,48	4 405 245,07
Résultats Définitifs		813 631,50		1 641 115,09		2 454 746,59

COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		15,60		10 594,73		10 610,33
Opérations de l'exercice	11 560,00	11 645,00			11 560,00	11 645,00
TOTAUX	11 560,00	11 660,60		10 594,73	11 560,00	22 255,33
Résultat de clôture		100,60		10 594,73		10 695,33
Restes à réaliser						
Totaux cumulés		100,60		10 594,73		10 695,33
Résultats Définitifs		100,60		10 594,73		10 695,33

COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT BOURDELAS

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés			228 138,34		228 138,34	
Opérations de l'exercice	1 658,82	1 658,82	1 658,82	0,00	3 317,64	1 658,82
TOTAUX	1 658,82	1 658,82	229 797,16	0,00	231 455,98	1 658,82
Résultat de clôture			229 797,16		229 797,16	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés			229 797,16		229 797,16	
Résultats Définitifs	0,00	0,00	229 797,16		229 797,16	

COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT GATE BOURDELAS

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 452 438,99	2 128 498,91		2 128 498,91	1 452 438,99
Opérations de l'exercice	0,00	44 512,50	0,00	0,00	0,00	44 512,50
TOTAUX	0,00	1 496 951,49	2 128 498,91	0,00	2 128 498,91	1 496 951,49
Résultat de clôture		1 496 951,49	2 128 498,91		631 547,42	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés		1 496 951,49	2 128 498,91		631 547,42	
Résultats Définitifs		1 496 951,49	2 128 498,91		631 547,42	

COMPTE ADMINISTRATIF DU MARCHE AUX BESTIAUX

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		101,41				101,41
Opérations de l'exercice	6 156,94	6 055,53		585,00	6 156,94	6 640,53
TOTAUX	6 156,94	6 156,94	0,00	585,00	6 156,94	6 741,74
Résultat de clôture		0,00		585,00		585,00
Restes à réaliser						
Totaux cumulés		0,00		585,00		585,00
Résultats Définitifs		0,00		585,00		585,00

A ce jour, la Communauté de Communes n'a plus d'emprunt et dispose de réserves importantes pour financer les investissements.

- Modification des différents tarifs :
 - Villa Sport : Conseil du 18 décembre 2020 pour une prise en compte au 1^{er} janvier 2020
 - Villa Sport : Conseil du 1er septembre 2021 pour la création de nouveaux tarifs suite à la création d'une gamme d'abonnements ABO FLEX à compter du 1^{er} septembre 2021 ;
 - Ecole Intercommunale de Musique et de Danse : Conseil du 23 juillet 2020 pour l'année scolaire 2020-2021 ;
 - Ecole Intercommunale de Musique et de Danse : Conseil du 1er juillet 2021 modification des tarifs pour les 2^{èmes} et 3^{èmes} trimestres 2020-2021 afin de tenir compte du planning établi pour l'organisation des cours en présentiel ou en distanciel liée à la COVID 19 ;
 - Ecole Intercommunale de Musique et de Danse : Conseil du 1er juillet 2021 modification des tarifs pour l'année scolaire 2021-2022 ;

Evolution des mandats et des titres entre 2017 et 2021 sur le Budget Principal et sur les budgets annexes.

		2017	2018	2019	2020	2021	% évolution entre 2020 et 2021
Nombres Mandats émis	Budget Principal	1510	1589	1764	1672	1691	+1.14 %
	SPANC	3	6	1	2	13	+5.5 %
	Bourdela		2	4	3	4	Non significatif
	Gâte Bourdela	26	25	17	0	0	Non significatif
	Marché aux bestiaux	54	42	44	8	0	Non significatif
Nombres Titres émis	Budget Principal	1 119	1 175	1 221	888	1871	+110.69 %
	SPANC	87	80	115	148	152	+2.70 %
	Bourdela		1	1	1	3	Non significatif
	Gâte Bourdela	10	11	11	2	2	Non significatif
	Marché aux bestiaux	246	213	184	3	0	Fermeture du marché au cadran
Total		3 055	3 144	3 362	2727	3 736	+37 %

- Détails des différentes subventions versées

- Subventions aux associations :

- Associations « Pomme de Reinette ».....	35 000,00 €
- Office de Tourisme Intercommunal	88 000,00 €
- Radio-kaolin	46 900,00 €
- Centre Culturel Jean Pierre FABREGUE (fonds de concours).....	60 000,00 €
- Rallye du Pays de Saint-Yrieix	15 000.00 €
- Club Athlétic Arédien	4 000,00 €
- Basket club Pays de Saint-Yrieix	4 100,00 €
- Club Arédien de Lutte	26 000,00 €
- Espérance Arédienne Tennis de Table	4 000,00 €
- Club de judo	4 300,00 €

- Hand Sud 87	4 100,00 €
- Saint-Yrieix Escrime – les Lames Arédiennes	850,00 €
- Rugby club Pays de Saint-Yrieix	85 000,00 €
- Amicale du Personnel :	500,00 €
Total :	362 750,00 €

○ Subventions aux particuliers liées à l’OPAH :

- Trente subventions :

- Vingt sur la commune de Saint Yrieix-la-Perche
- Une sur la commune de Glandon
- Cinq sur la commune de Ladignac-le-Long
- Une sur la commune de Coussac-Bonneval
- Une sur la commune de La Roche l’Abeille
- Deux sur la commune de La Meyze

Total : 40 337,70 €

○ Subvention à la plateforme Initiative Haute-Vienne qui accompagne les porteurs de projets dans la création d’entreprises :

Total : 25 202 €

TOTAL GENERAL :428 289,70 €



- Réforme de la Taxe d’habitation

La réforme de la Taxe d’Habitation a pour impact de modifier fortement le panier fiscal de l’EPCI à partir de 2021. La collectivité n’a plus de pouvoir de décision sur cette taxe. Elle perçoit à la place de la taxe d’habitation sur les résidences principales une fraction de Taxe sur la Valeur Ajoutée. La taxe d’habitation restera due pour les résidences secondaires et pour les logements vacants. Elle sera renommée « taxe d’habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l’habitation principale » (THRS). La collectivité revotera un taux à compter de 2023. En 2021 et 2022, c’est le taux de taxe d’habitation 2020 qui s’appliquera sur les bases des résidences secondaires.

- SICTOM : Proposition de passage à la redevance

La Communauté de Communes avait opté jusqu’à présent pour la facturation à l’usager par le biais de la Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) calculée sur la valeur locative du bien. Elle verse ainsi une participation au SICTOM Sud Haute-Vienne pour le service de collecte pour ses communes membres situées en Haute-Vienne et une participation au SIRTOM de BRIVE pour ses communes situées en Corrèze. Lors du conseil du 18 mars 2021, le conseil communautaire a pris la décision d’instaurer la redevance incitative à compter du 1^{er} janvier 2022 (hors les deux communes de Corrèze)

: Transfert de compétence

Le Conseil Communautaire a approuvé lors de la réunion du 30 septembre 2021, le transfert de la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » aux services du SICTOM à compter du 1^{er} janvier 2022.

- **PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)**

Par délibération du 13 avril 2018, la Communauté de Communes s'était engagée à élaborer son PCAET. Après plusieurs mois d'études et de concertation, le projet a été arrêté lors du Conseil Communautaire du 15 février 2020. Puis, il a été transmis aux partenaires institutionnels pour avis. Ainsi, le Conseil Communautaire a adopté définitivement le PCAET ainsi que le rapport sur les incidences lors de la réunion en date du 1^{er} juillet 2021.

- **PETITES VILLES DE DEMAIN**

En avril 2021, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix et la ville de Saint-Yrieix ont été retenues au programme « Petites Villes de Demain ». Celui-ci vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

- **TRANSFERT DE LA COMPETENCE « FINANCEMENT DU CONTINGENT SDIS »
(Service Département d'Incendie et de Secours)**

Lors de la réunion du 1^{er} juillet 2021, le Conseil Communautaire a approuvé le transfert de la compétence « Financement du contingent SDIS » (Service Départemental de Secours et d'Incendie) à la Communauté de Communes qui l'exercera au titre des compétences supplémentaires. Cette contribution était jusqu'à présent prise en charge par les communes.

- **CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS)**

Le Contrat Local de Santé du Pays de Saint-Yrieix (CLS) a été approuvé à la réunion du 30 septembre 2021. Elaboré conjointement avec les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS), il vise à favoriser :

- l'amélioration des contextes environnementaux et sociaux qui déterminent l'état de santé des populations
- l'accès des personnes démunies de soins aux services et à la prévention
- la promotion et le respect des droits des usagers du système de santé

- **CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
(CRTE)**

Un Contrat de Relance et de Transition Ecologique a été approuvé à la réunion du 13 décembre 2021. Signé pour une durée de 6 ans, il répertorie les projets intercommunaux et des différentes communes relatifs à la transition écologique, au développement économique et à la cohésion territoriale.

- **PLATEFORME DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT ET DU PETIT
TERTIAIRE (PTRE)**

Dans sa séance du 30 septembre 2021, le Conseil Communautaire a validé sa participation à la création d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique de l'habitat et du petit tertiaire privé. Elle a pour objectif de permettre aux habitants du territoire de bénéficier d'un service public coordonné en matière de rénovation énergétique, au sein d'un guichet unique. Baptisée NOV HABITAT 87, elle sera opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2022.

III - ACTIVITES DES DIFFERENTS SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2021

1 - SPANC

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) concerne les habitations qui ne sont pas raccordées au « tout-à-l'égout ». Les missions de ce service consistent à :

- conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif,
- contrôler les installations existantes d'assainissement non collectif.

Ces missions comprennent le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités, le contrôle diagnostic de l'existant et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants.

En 2021, 139 dossiers d'assainissement ont été traités répartis comme suit : 124 contrôles d'existants et 15 dossiers de contrôles d'installations neuves ou réhabilitées. Géographiquement les contrôles sont répartis sur le territoire de la manière suivante :

- Saint-Yrieix : 42 contrôles (37 existants et 5 neufs)
- Coussac-Bonneval : 36 contrôles (36 existants et 0 neuf)
- Ladignac-le-Long : 26 contrôles (23 existants et 3 neufs)
- La Meyze : 12 contrôles (10 existants et 2 neufs)
- La Roche l'Abeille : 8 contrôles (6 existants et 2 neufs)
- Glandon : 5 contrôles (4 existants et 1 neuf)
- Ségur-le-Château : 5 contrôles (4 existants et 1 neuf)
- Le Chalard : 4 contrôles (4 existants et 0 neuf)
- Saint-Eloy-les-Tuileries : 1 contrôles (0 existant et 1 neuf)

2 - Aire d'accueil des gens du voyage « Le Nigloo »

Suite à un sinistre en date du 27 septembre, la Communauté de Communes a été dans l'obligation, pour des raisons de sécurité, de fermer au public l'aire d'accueil des gens du voyage à compter du 28 septembre 2020. Une ouverture n'a pas pu être envisagée au cours de l'année 2021.

3 - Maison de l'enfance

- RAM :



Le Relais d'Assistants Maternels a deux missions principales :

- Informer les familles et les professionnels du secteur :

- information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande ;
- information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail ;
- information des professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.

- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges de pratiques professionnelles :

- le RAM contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile ;
- le RAM est un lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveils), des enfants et des parents (fêtes, évènementiels).

Il y a sur le territoire 54 assistants maternels agréés PMI, dont 48 en activité. 239 familles ont des enfants de moins de 3 ans sur le territoire.

Formations :

- 2 formations ont pu être organisées malgré le contexte sanitaire.
- 14 assistantes maternelles ont suivi une formation continue.

Les contacts du RAM :

En 2021, le RAM a comptabilisé 553 contacts, qui ont concerné principalement le mode d'accueil, le rôle des employeurs, le contrat de travail.

Activités :

- 28 assistantes maternelles ont participé aux activités proposées par le RAM.
- 153 ateliers d'animation ont été proposés aux enfants en présence de leurs assistantes maternelles.

- **Multi accueil « Pomme de Reinette » :**

Au cours de l'année 2021, 70 familles ont été accueillies soit 86 enfants, dont 53 sont résidents sur le territoire de la Communauté de Communes. 49 enfants sont accueillis en accueil régulier et 40 en accueil occasionnel. (Dont 6 en accueil d'urgence)

Lors de la rentrée scolaire de septembre 2021, 19 enfants sont entrés à l'école.

22 familles ont fait une demande pour une rentrée au cours de l'année 2021 : 13 ont eu une réponse positive, 9 ont été refusées par manque de place, les 6 autres familles ont bénéficié d'un accueil occasionnel car elles ont modifié leur temps de travail.

Le multi accueil a été ouvert 246 jours.

Chaque famille cotise à l'association Familles Rurales en s'acquittant d'une adhésion de 26 euros par an. Depuis septembre 2020, la facturation a été modifiée : pour les accueils réguliers la facturation est basée sur le nombre d'heures réservées dans le contrat, pour les accueils occasionnels, la facturation est basée sur les heures réalisées.

Activités avec les enfants :

Diverses activités sont proposées quotidiennement aux enfants dans le souci d'un accueil cohérent et adapté aux besoins fondamentaux de chacun ; qu'il s'agisse de besoins physiques, psychiques, affectifs ou encore relationnels. Le but de ces activités est de contribuer au développement des capacités de chaque enfant tout en respectant son rythme et en gardant à l'esprit la notion de plaisir.

Exemples d'activités proposées pour l'année 2021 :

- Jeu libre : L'aménagement de l'espace est pensé pour que les enfants puissent circuler dans leur salle de vie librement ; en effet, plusieurs espaces sont installés comme garage avec voitures, espace dinette, espace lecture, différentes caisses de jeux comme légos, blocs de bois,... Ils utilisent les différents jouets seuls ou en groupe. Les professionnels sont à proximité des enfants pour garantir la sécurité et les accompagner dans leurs jeux si besoin.

- D'autres jeux sont disponibles à la demande mais encadrés par un adulte (perles, puzzles, pâte à modeler, lotos, mosaïques, peinture et autres manipulation de graines).

- Activités motrices : structure motrice, véhicules, parcours de motricité dans la structure, jeux extérieurs.

- La motricité libre étant l'un des aspects phares de notre projet pédagogique, l'espace est aménagé de façon à ce que les enfants puissent explorer le lieu et appréhender leur motricité en toute sécurité.

- Une cabane sert de « coin bébé » permettant ainsi d'avoir un espace plus « cosy » pour les tout-petits.

- Jeux dans le jardin dès que le temps le permet (toboggans et autres véhicules mis à leur disposition), avec des jeux d'eau (éclaboussures, petites piscines) quand il fait suffisamment beau et chaud

- L'animatrice de la bibliothèque vient une fois par mois dans le groupe pour un atelier lecture.
- Partenariat avec la ludothèque, le RAM, l'accueil de jour gériatologique, photographe.
- Spectacle au centre culturel Jean-Pierre Fabrègue
- Anniversaire des enfants, fête de Noël

L'application **Kidizz** a été mise en place pour faciliter la communication avec les familles.

Depuis janvier 2021, le multi-accueil et le relais d'assistants maternels, en partenariat avec le médecin référent de la crèche (Docteur Rudelle), ainsi que deux internes en médecine, ont planifiés des ateliers de soutien à la parentalité sous forme de « café parents » ou d'ateliers à thème. Ceux-ci sont ouverts à tous et gratuits.

4 - Cinéma AREVI



L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de la COVID 19, ce qui a entraîné deux fermetures pour le cinéma AREVI, du 14 mars au 30 juin puis à compter du 30 octobre.

Après ces 23 semaines de fermeture, les spectateurs ont été frileux pour revenir au cinéma et les sorties de films porteuses reportées ont joué sur la fréquentation annuelle. Celle-ci s'élève pour 2021 à un total de 8 473 entrées soit une baisse de 70 %.

- **Opérations Jeune public**

- **Ciné-goûters et atelier jeune public**

- Du 29/01 au 4/02 : « Zibilla ou la vie Zébrée » (14 entrées)
- Du 19 au 25/02 : « Le chien le général et les oiseaux » (21 entrées)
- Le 2/03 : Animation jeune public par l'association de découverte scientifique Les petits débrouillards à la suite de la séance de « Marche avec les loups » (34 entrées)
- Du 4 au 10 mars : « Chats par ci Chats par là », avec atelier masque le mercredi 4/03, (61 entrées)
- Du 8 au 14 juillet : « La petite taupe aime la nature » (33 entrées)

- Du 29 juillet au 4 août : « Bonjour le monde » (25 entrées)
- Du 19 au 25 août : « Ma petite planète verte » (21 entrées)
- Du 16/09 au 22/09 : « L'odyssée de Choum » (20 entrées)
- Du 7 au 13 octobre : « Les nouvelles aventures de Rita et machin » (6 entrées)

○ **Sur le temps scolaire**

- Participation aux trois dispositifs d'éducation à l'image :
 - école au cinéma, « Azur et Asmar » (182 entrées)
 - collège au cinéma : « Quai des orfèvres » (143 entrées) ; « le mécano de la générale » (107 entrées)
 - lycéens et apprentis au cinéma : « De l'influence des rayons gamma » (50 entrées)
- Autres demandes de diffusion :
 - « Les petits maîtres du grand hôtel », pour le lycée professionnel Darnet le 9 janvier (81 entrées)
 - « Au nom de la terre » pour le lycée professionnel La Fayes (54 entrées)
 - « Lola vers la mer » + rencontre avec le réalisateur (43 entrées)
 - « Petit pays », pour le Lycée Darnet (43 entrées)

• **Retransmission d'opéra et de ballets en direct**

- Le 16/01 : « La belle au bois dormant », ballet (29 entrées)
- Le 29/01 : « La bohème », opéra, (47 entrées)
- Le 25/02 : « The cellist/Dances at a gathering », ballet, (37 entrées)

• **Animations soirées ponctuelles, et rétrospectives**

- Le 6/01 : Ciné-rencontre avec René Duranton, autour de son documentaire « Toi ! L'Auvergnat dernier paysan », (130 entrées)
- Du 6 au 28/01 : Cycle Jean François Laguionie « Les mondes imaginaires » ; « Le château des singes » ; « Le voyage du prince » (54 entrées).
- Du 15 au 21/01 : Festival Télérama - 8 films Art et Essai dont une avant 1^{ère} de « La bonne épouse » (173 entrées).
- Le 25/01 : Atelier Philo après la séance du « Voyage du Prince » par Natacha Margotteau de l'association Ouvre-boîte. Séance soutenue par CINA (9 entrées).
- Le 18/02 : Ciné-rencontre avec Laurent Micheli réalisateur de « Lola vers la mer » avec des élèves du Lycée Darnet. En partenariat avec CINA. Animée par Noémie Bourdiol la médiatrice. (43 élèves).
- Le 2/03 : Animation jeune public par l'association de découverte scientifique Les petits débrouillards à la suite de la séance de « Marche avec les loups » (34 entrées)
- Le 4/03 : Atelier masque après la séance de « Chat par ci Chat par là » par la médiatrice Noémie Bourdiol. (47 entrées).
- Le 13 octobre : Soirée bandes annonces (une quarantaine de personnes)
- Le 23 octobre : Soirée spéciale Truffaut, avec « La nuit américaine » et la présence de Marek dessinateur avec dédicace de son autobiographie sur Truffaut (11 entrées)
- Du 14 au 20/10 : « Une nuit au Louvre: Léonard de Vinci » (38 entrées)
- Le 26 octobre : Atelier spectacle avec les grands espaces Les femmes au cinéma en accompagnement de « Calamity », « une enfance de Martha Jane Canary » (42 entrées)

• **Sorties Nationales**

- Pas de sorties nationales en 2020

• **Avants premières**

- Le 21 janvier : « La bonne épouse » (40 entrées)
- Le 5 juillet : « Ballades sous les étoiles » (12 entrées)

- Le 9 juillet : « Les Trolls » (216 entrées)
- Le 27 septembre : « Petit vampire » (3 entrées)

5 - Villa Sport



La crise sanitaire résultant de l'épidémie de COVID 19 s'est poursuivie sur 2021, avec la fermeture de Villasport jusqu'à mi-juin 2021.

Les effets se sont prolongés sur toute l'année, avec la contrainte de l'instauration d'un pass sanitaire le 19 juillet 2021 et la mise en œuvre des tests PCR payants au 15 octobre.

Des mesures exceptionnelles de réduction de coûts ont été mises en œuvre, notamment la flexibilisation des charges de personnels par le recours à l'activité partielle, la mise en veille des équipements, pendant les périodes de fermeture totale, afin de limiter les consommations de fluides et les opérations de maintenance.

Les fermetures ainsi que les réouvertures en mode contraint ont pesé fortement sur le niveau d'activité tant pour les recettes commerciales que les charges.

La fréquentation annuelle pour l'année 2021 est de 42 218 entrées :

- 15 120 entrées
- 2 746 pass activités
- 15 945 abonnements
- 7 030 scolaires repartis comme ci-dessous :
 - 1 662 : Primaires territoire de la Communauté de Communes
 - 1 071 : Primaires hors territoire de la Communauté de Communes
 - 2 664 : Secondaires territoire de la Communauté de Communes
 - 370 : Secondaires hors territoire de la Communauté de Communes
- 1 380 participations clubs répartis comme ci-dessous :
 - 128 : Triathlon

- 39 : BNSSA

- 12 : UNSS

- 1 377 autres

- Villasport est ouvert à divers publics : les adolescents, les centres de loisirs, la ligue contre le cancer, le handicap, le centre de l'obésité, les séniors, les maisons de retraite.
- Une nouvelle activité à été proposée : « l'Académie du savoir nager » 200 enfants et adultes inscrits fin septembre.
- Accueil de la première classe bleue et d'un ALSH en stage bleu. (prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique).

Plusieurs activités sont proposées :

- **Natation**

- | | | | |
|-----------------|---------------|--------------|----------------|
| - Cours adultes | - Aquafitness | - Aquaform | - Aquatraining |
| - Cours enfants | - Aquabiking | - Aquafusion | - Bodypalm |
| - Bébés nageurs | - Aquabalance | - Aquafit | |

- **Fitness**

- | | | | |
|--------------|---------------------|--------------|--------------|
| - Bodypump | - HBX Boxing | - Méditation | - Bodysculpt |
| - Bodycombat | - RPM | - Step | - Blue Ball |
| - X-Run | - Circuits training | - Pilates | |
| - Swin cross | - Cours de yoga | - Stretching | |

- **Espace bien-être**

Des programmes d'initiation à la bonne utilisation du nouvel espace bien-être ont été mis en place :

- | | | |
|------------------|-------------------|-----------------|
| - Escale Douceur | - Escale Tonic | - Instant Récup |
| - Escale Récup | - Instant Douceur | - Instant Tonic |

A la reprise du 1^{er} juillet, les cours sont limités en nombre et donc n'ont pu avoir lieu que sur réservation.

6 - Ecole Intercommunale de Musique et de Danse



Le nombre d'élèves pour l'année scolaire 2020-2021 s'est élevé à 222 élèves en moyenne.

Divers activités sont proposées :

- Accordéon chromatique / Saxophone
- Accordéon diatonique – Batucada – Basse électrique – Guitare électrique
- Batterie – Atelier musiques actuelles
- Clarinette
- Danse classique et contemporaine
- Flûte traversière
- Guitare – Ensembles de guitares
- Musique traditionnelle (fifre, cornemuse, violon et ateliers)
- Piano – Piano 4 mains
- Trombone à coulisse - Tuba
- Trompette
- Violon
- Violoncelle

L'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse propose des classes d'éveil pour les enfants en grande section de maternelle et en CP, ainsi qu'une découverte instrumentale pour les enfants du CP au CM2.

Après les classes d'éveil, hormis les classes de musiques traditionnelles, la formation comprend obligatoirement en plus du cours individuel, la formation musicale et la pratique collective.

L'initiation musicale comprend deux cycles :

- Cycle n°1 : 1^{er} année – 2^{ème} année – 3^{ème} année : contrôle continu
4^{ème} année : Fin de premier cycle : Brevet intercommunal
- Cycle n°2 : 1^{er} année – 2^{ème} année – 3^{ème} année : contrôle continu
4^{ème} année : Fin de second cycle : Brevet intercommunal

7 - Office de Tourisme Intercommunal



Malgré le contexte sanitaire et une météo capricieuse la fréquentation sur le territoire est en progression par rapport à 2020, mais en retrait par rapport à 2019.

Le besoin d'évasion de la clientèle de proximité a permis de maintenir l'activité touristique sur le Pays de Saint-Yrieix. La fréquentation étrangère reste, quant à elle, toujours en recul.

Les sites de visites affichent une relative stabilité avec du « mieux » en août. Les restaurants ont résisté malgré le contre coup de l'instauration du « Pass Sanitaire ». Côté hébergements, on constate une bonne activité des campings, des hôtels ainsi que des locations meublés.

Les réservations sur les plateformes en ligne se renforcent avec des réservations de dernière minute.

A l'Office de Tourisme, la fréquentation des 4 bureaux (St Yrieix / Coussac Bonneval / Le Chalard / Ségur le Château) gagne 6 points en juillet. On note une forte recherche d'activités de replis quand la météo est incertaine. Le mois d'août accuse un recul de 5 points en août compensé par une bonne arrière-saison. La fréquentation totale s'élève à 10 900 visiteurs.

Top 5 des principales provenances des visiteurs :

1. Haute Vienne
2. Région Parisienne
3. Dordogne
4. Gironde
5. Corrèze

Top 4 des clientèles étrangères

1. Royaume Uni
2. Pays Bas
3. Belgique
4. Allemagne

Principales demandes

1. Patrimoine et visites
2. Renseignements pratiques
3. Manifestations
4. Activités de plein air

L'OT accompagne également des porteurs de projet

- Suivi de 14 projets de meublés touristiques : création, reprises, classements
- Aide à l'installation de nouveaux prestataires ; par ex « Vélolim87 » (location de vélos électriques)
- Suivi de la collecte de la taxe de Séjour

Les activités et visites proposées par l'Office de Tourisme sont toujours autant demandées

Comme en 2020 la programmation 2021 a été plus orientée sur la découverte de la nature et d'activités outdoors.

5 thèmes ont été déclinés : kids, producteurs, visites guidées, balades et randonnées au cours de la saison notamment en partenariat avec le Service Sport de la Ville de Saint-Yrieix.

Nous avons pu recenser plus de 950 participants.

Nouveaux RDV mis en place et plébiscités

- Cluedo médiéval au Chalard avec l'association « Premier Acte » d'après un scénario du romancier de polars Franck Linol
- Le mystère de la Tour du Plô : Chasse au trésor dans la cité
- Un jardin extraordinaire aux Vitailles : ateliers découverte, land art, jeu
- L'origine des fruits et légumes anciens à la grange ovalaire de Saint-Eloy les Tuileries avec Pascal Tresson
- « Appi Visite », visite d'un nouveau rucher : « Couleurs Miel »
- Découverte de la création et restauration de vitraux : M Vitrail
- Initiation à la céramique avec Marion Leysse
- Immersion au « cadran » un multi ateliers d'artisans
- Oiseaux en scène : cinéma, visites et concerts autour du jardin des oiseaux (Sarlande & Saint-Yrieix)
- Balade des 3 moulins
- Découverte du Viaduc du Chalard

L'activité accueil de groupes : excursions, journées, demi-journées s'est relancée à l'automne avec 11 groupes accueillis contre une trentaine habituellement.

Créations de parcours, coordination, exposition

> **Un nouveau circuit (2,5 kms) Terra Aventura Arédius & le chevalier Pissarrote** (geocaching) a été ouvert dans la cité arédienne. Jalonné de 9 énigmes, il permet de remporter le « Graal » à savoir un Poï'z (un badge du héros de cette aventure)

> 2 700 personnes ont relevé le défi en juillet et août.

> **2 boucles vélo sur le territoire** ont été finalisées > St Yrieix / Le Chalard & Ladignac

> **Edition d'un livret numérique des randonnées du territoire**

> **Nouveau parcours de visite dans l'enceinte du Château de Ségur**

> **Coordination de l'ouverture de la Tour du Plô** : recrutement, planning, gestion des flux individuels et groupes : **2 800 visiteurs**

> **Une exposition VISAGES dévoilées au Chalard**

Le Chalard est habité par plus de 300 Peyrouliers très attachés à leur commune. Chaque année dans le Bureau d'Information Tourisme des expositions sur le thème de l'histoire, du patrimoine et des savoirs faire du Chalard sont co-organisées avec l'association de Sauvegarde du Site Chalard Peyroulier. En 2021, une exposition de portraits photo d'habitants du village : artisans, artistes, représentants du monde associatifs, ... a été mise en place. Ces photos de style « **pop art** » étaient accompagnées par une interview façon **portrait chinois**.

Pour soutenir le secteur du tourisme, la promotion du territoire a été intensifiée notamment sur les réseaux sociaux

Site web www.tourisme-saint-yrieix.com : + 10 % de fréquentation

Les rubriques plus consultées par ordre d'importance :

- 1- Foires et marchés
- 2- Agenda
- 3- Randonnées
- 4- Restaurants
- 5- Lieux de visite

> **85 posts publiés sur FACEBOOK** dont une quinzaine de publications sponsorisées sur les thèmes de l'évènementiel, de la gastronomie, des idées de sortie, ...

En chiffre :

1200 abonnés (soit + 22 % d'abonnés), Couverture : 200 000 personnes touchées / 1 200 likes / 1 000 partages

> **Développement du compte Instagram (512 Abonnés)**

> **+ de 20 VIDEOS (clips ou interviews) réalisées versus 16 en 2020**

« Ré ouverture des restaurants » ; « Les visites estivales de l'OTI » ; « Villa Sport & Villa Sport Plage » ; « 16^{ème} édition du Salon International de l'Aquarelle » ; « Exposition Jean Boggio au Château de la Brègère » ; « Exposition estivale CCJPF « C'est ma nature » » ; « La ferme de Champeix » ; « Rue des arts STY » ; « Couleurs Miel : Apiculture », « Visite de Marcognac » ;

« Présentation de Vélolim » ; « Patrimoine : cités médiévales et villages du Pays de STY » ; « Les Vitailles, un jardin extraordinaire » ; « Cluedo Médiéval au Chalard » ; « Les randos à dos d'ânes de Ségur » ; « La visite de la Tour du Plô » ; « Le Château de Bonneval » ; « Randonnée : la route de la porcelaine » ; « Découverte des Totems de STY ».

10 NEWSLETTERS ESTIVALES DE L'OT, parution hebdomadaire

982 contacts mails qualifiés > prestataires, associations, abonnés aux activités de l'OTI, institutionnels / OT et contacts médias...

Radios

Kaolin : 60 SPOTS génériques sur les visites OT ; 8 interviews RADIO de 10 mn > annonces de la Programmation de la semaine du territoire

France Bleu :

6 interviews radios : actualités du Pays de Saint-Yrieix

Radio Pac :

2 interviews radio de 20 mn : présentation du Pays de Saint Yrieix.

Et aussi

- Coordination, promotion et conduite de visites lors des Journées Européennes du Patrimoine

> 17 lieux ou thèmes de visites : 1 200 personnes ; en hausse de 17 %

- Reconduction du marché d'automne

Après le succès estival des marchés festifs, « Saveurs et Terroir » et l'Office de Tourisme du Pays de Saint-Yrieix ont organisé le marché des producteurs d'automne.

La pomme était l'honneur : pressage de jus frais par la confrérie de la pomme, expositions de variétés anciennes animation d'un stand de « La Route de la Pomme ». Les produits emblématiques du terroir arédien : madeleines sucrées et salées, miel, légumes, fromages, châtaignes, étaient également de la fête autour d'un espace restauration et de nombreux partenaires : PNR Périgord Limousin, le chef cuisinier René Maury, l'auteur de BD Marek, le lycée agricole de la Faye, « Octobre Rose ».

L'ambiance était assurée par l'école de musique et de danse, le « piano fourneau à marrons chauds » ainsi que le groupe folklorique les « Boueradours ».

-Reconduction de l'opération « Boutique de Noël » à l'OT

> Sélection de produits du terroir proposés au public

9 – Maison de Services Au Public

Depuis le 1^{er} mars 2016, l'immeuble de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix est labellisé « Maison de Service Au Public ». Elle a été inaugurée le 27 mai 2016, en présence de Madame la Secrétaire d'Etat en charge des collectivités territoriales Madame Estelle GRELIER, du Préfet du Département, Monsieur Raphaël LE MEHAUTE, du Député Maire et Président de la Communauté de Communes, Monsieur Daniel BOISSERIE, des élus locaux et des partenaires de la MSAP.

La Maison de Service au Public a été labellisée Maison France Services le 2 octobre 2020.

Hormis les bureaux de la Communauté de Communes, plusieurs permanences ont lieu régulièrement :

- Mission Locale Rurale : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.
- Centre d'Information et d'Orientation : le lundi de 14h à 16h une fois par quinzaine, le mercredi de 13h à 17h30 sur RDV le jeudi de 14h à 16h une fois par quinzaine sur RDV et le vendredi de 9h à 12h sur RDV.
- CPAM : le lundi et mardi de 9h à 12h uniquement sur RDV. Pas de permanence pendant les vacances scolaires.
- CAF : le jeudi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15. Pas de permanence pendant les vacances scolaires.
- CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles du Limousin) : le 2^{ème} lundi du mois de 14h à 17h sur RDV – Point d'accès au droit.
- CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles du Limousin) : Tous les lundis de 14h à 17h sur RDV – Conseil en évolution professionnelle.
- Armée de terre : le jeudi de 10h à 12h sur RDV.
- FNATH : le 2^{ème} mardi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- Conciliateur de justice : le 1^{er} lundi du mois de 14h15 à 17h sur RDV.
- Association interconsulaire de Haute-Vienne : 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h30.
- Initiative Haute-Vienne : le 2^{ème} mardi du mois de 14h à 16h.
- CARSAT (service retraite) : Permanence virtuelle uniquement sur RDV Skype aux horaires MSAP.
- Défenseur des droits : le vendredi de 13h30 à 16h30 sur RDV.
- ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : un ordinateur est mis à disposition, avec l'aide possible de l'agence d'accueil de la MSAP aux horaires d'ouverture et sur RDV.
- DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) – 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV.
- Marine Nationale : Permanence le 4^{ème} mercredi du mois de 13h30 à 15h30 sur RDV.
- UDAF Haute-Vienne : Point Budget – Permanence le 3^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 11h30 sur RDV.
- Point Justice : Permanence juridique gratuite le 3^{ème} mardi du mois de 14h à 17h sur RDV.
- Nov Habitat 87 : Permanence le 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV.

IV – TRAVAUX - ACQUISITION

1 – Travaux en cours ou réalisés

- Aménagement du Bourg de Ségur-le-Château
- Restauration de l'église de Saint-Eloy-les-Tuileries
- Restauration de l'église de Ladignac-le-Long
- Construction d'un atelier Relais Gâte-Bourdela
- Restauration de la collégiale du Moustier
- Restauration de la Tour du Plô
- Diagnostic d'assainissement de Saint-Yrieix
- Restauration Eglise du Chalard
- Construction d'un atelier de conserverie à la Seynie
- Construction d'un centre local de santé à Coussac-Bonneval
- Travaux d'entretien des monuments historiques

2 – Acquisition de terrain ou bâtiment

- Acquisition de parcelles sur la Commune du Chalard
- Acquisition d'un ensemble immobilier sur Ladignac le Long
- Acquisition d'un terrain à Ladignac-le-Long
- Acquisition « Les Salesses » – « Les Combes »

3 – Acquisition de matériel

- Ordinateur – Communauté de Communes
- Sèche-linge - Crèche
- Mobilier de bureau – Communauté de Communes
- Tablette informatique - Cinéma
- Réfrigérateur – Salle multisports Club-House
- Poste informatique – Chargé de Projet Petite Ville de Demain
- Amplificateur - Cinéma
- Mobilier – Salle multisports Club-House
- Remplacement de la chaudière à fioul par une chaudière à condensation – Cabinet médical de Ladignac-le-Long
- Mobilier – Tie Break
- Logiciel – Chargé de Projet Petite Ville de Demain